

# LE PRÊT **Nouvel Equipement**



Profitez de conditions **exceptionnelles**  
pour améliorer votre **bien-être**  
et réaliser des **économies d'énergie**

**Prêt bonifié  
à partir de  
2,95% TEG  
annuel fixe\***

**Flashez  
et accédez au détail  
du prêt sur  
[www.banquesolfea.fr](http://www.banquesolfea.fr)**



# LE PRÊT **Nouvel Equipement**

**Vous voulez renouveler votre installation de chauffage ?**

**SAVELYS vous accompagne dans votre projet...**

- Prêt affecté\* de 1 000 à 6 000 €
- TEG annuel fixe de 2,95% à 3,95% (taux débiteurs fixes correspondants de 2,91% à 3,88%)
- Durées de 14 à 35 mois
- Mensualités de 55 à 225 €
- 0 € de frais de dossier

MONTANT DE VOTRE EMPRUNT		TEG annuel fixe*	CHOISISSEZ VOTRE MENSUALITE			
Montant financé	Exemple		Mensualité	Durée / MTD**	Mensualité	Durée / MTD**
De 1 000 à 1 800 €	1 800 €	2,95%	55 €	35 mois 1877,70 €	OU 75 €	25 mois 1856,78 €
De 1 801 à 2 800 €	2 800 €	2,95%	85 €	35 mois 2921,75 €	OU 115 €	26 mois 2889,59 €
De 2 801 à 4 800 €	4 800 €	2,95%	145 €	35 mois 5009,75 €	OU 195 €	26 mois 4955,27 €
De 4 801 à 6 000 €	6 000 €	3,95%	185 €	35 mois 6348,79 €	OU 225 €	28 mois 6284,74 €

\* Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe bonifié par SAVELYS de 2,95% à 3,95%. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une première échéance 30 jours après le décaissement. Durée de 14 à 35 mois. \*\* Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative. Conditions au 01/11/2007 pouvant être modifiées sans préavis.

## EXEMPLE :

- Montant financé : 3 000 €
- TEG annuel fixe : 2,95% (taux débiteur fixe correspondant : 2,91%)
- Durée de remboursement : 22 mois
- Mensualité hors assurance facultative : 145 € (dernière mensualité pour solde : 36,65 €)
- Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative : 3 081,65 €

## ASSURANCE FACULTATIVE (voir demande de prêt)

- Coût mensuel de l'assurance facultative pour 1000 € empruntés (en sus de la mensualité) : 1 € si l'emprunteur est âgé de moins de 60 ans à la date d'adhésion. 1,40 € si l'emprunteur est âgé de 60 ans ou plus à la date d'adhésion.
- -20% pour le co-emprunteur sur sa cotisation d'assurance éventuelle (dans le cas d'une adhésion de l'emprunteur et du co-emprunteur).

## Pour bénéficier de votre prêt, c'est très simple

- 1 Envoyez à la Banque Solfea cette demande de prêt (fiche de solvabilité) accompagnée des justificatifs demandés.
- 2 Sous 48h, à réception de votre demande, la Banque Solfea vous informe de sa décision par courrier et vous adresse votre fiche d'informations précontractuelle ainsi que votre contrat de crédit à renvoyer signé. Aucune domiciliation de revenus n'est exigée.
- 3 A l'achèvement des travaux, la Banque Solfea règle directement l'agence SAVELYS, dès réception de la copie de la facture et de l'attestation de fin de travaux signée par vous et votre agence SAVELYS.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**